

---

AGENCE DES FORÊTS PRIVÉES DE QUÉBEC 03

**R A P P O R T**  
**A N N U E L**  
**2 0 2 2 - 2 0 2 3**

---



# Rapport annuel 2022-2023

## Agence des forêts privées de Québec 03

140-3100, avenue Bourg-Royal

Québec (QC) G1C 5S7

Téléphone : 418.664.0003

[afpq03@afpq03.ca](mailto:afpq03@afpq03.ca)

[www.afpq03.ca](http://www.afpq03.ca)

## Mise en page, rédaction, révision linguistique

M. Charles Rhéaume, secrétaire exécutif, Agence Québec 03

Mme Sylvie Poulin, adjointe administrative, Agence Québec 03

## Crédits photo

M. Jean-François Maltais, technicien forestier, Agence Québec 03

Page couverture, [www.canva.com](http://www.canva.com)

## Table des matières

<b>AVIS DE CONVOCATION DE LA 27<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE</b>	<b>5</b>
<b>ORDRE DU JOUR</b>	<b>5</b>
<b>MESSAGE DU PRÉSIDENT</b>	<b>6</b>
<b>PROCÈS-VERBAL DE LA 26<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE</b>	<b>7</b>
<b>L'AGENCE DES FORÊTS PRIVÉES DE QUÉBEC 03</b>	<b>11</b>
<b>ORIGINE</b>	<b>11</b>
<b>MISSION</b>	<b>11</b>
<b>TERRITOIRE</b>	<b>12</b>
<b>LES MEMBRES</b>	<b>13</b>
<b>LE CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>14</b>
<b>LES DIVERS COMITÉS DE L'AGENCE QUÉBEC 03</b>	<b>16</b>
COMITÉ ADMINISTRATIF ET FINANCIER	16
ACTIVITÉS DIVERSES	16
<b>LE PERSONNEL</b>	<b>17</b>
ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR L'ADMINISTRATION	17
<b>CONSEILLERS FORESTIERS ACCRÉDITÉS EN 2022-2023</b>	<b>18</b>
<b>RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022-2023</b>	<b>19</b>
<b>PROGRAMME D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES (PAMVFP)</b>	<b>19</b>
CONTRIBUTION EN SERVICE DES PARTENAIRES	19
CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES PARTENAIRES	19
STATISTIQUE DU PAMVFP	21
TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE PAMVFP 2022-2023	22
SUIVI DU PLAN D'ACTION 2022-2023 DU PAMVFP	24
VÉRIFICATION OPÉRATIONNELLE PAMVFP	25
<b>PROGRAMME DE SUBVENTION 2021</b>	<b>26</b>
CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES PARTENAIRES	26
STATISTIQUE DE LA SUBVENTION 2021	27
TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE SUBVENTION 2022-2023 POUR 2022-2023	28
SUIVI DU PLAN D'ACTION 2022-2023 DE LA SUBVENTION 2021	30
VÉRIFICATION OPÉRATIONNELLE DE LA SUBVENTION 2021	31
<b>BILAN DES CRITÈRES DE PERFORMANCES DES CONSEILLERS FORESTIERS</b>	<b>32</b>
<b>FONDS INDUSTRIEL DE L'AGENCE QUÉBEC 03</b>	<b>33</b>
<b>MOBILISATION DES BOIS</b>	<b>33</b>
STRATÉGIE DE GESTION DE LA TBE	33
<b>TRANSFERT DE CONNAISSANCES</b>	<b>34</b>
FORMATIONS AUX PROPRIÉTAIRES	34
VISITES-CONSEILS TECHNIQUES	34
<b>BILAN FINANCIER 2022-2023</b>	<b>35</b>
<b>PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2023-2024</b>	<b>36</b>
<b>ACTIVITÉS 2023-2024</b>	<b>37</b>
<b>HISTORIQUE DE L'AGENCE QUÉBEC 03</b>	<b>38</b>

## Avis de convocation de la 27<sup>e</sup> assemblée générale annuelle

Vous êtes convoqués à la 27<sup>e</sup> assemblée générale annuelle des membres de l'Agence des forêts privées de Québec 03.

La rencontre se tiendra le 16 juin 2023 à 11 h au Petit Manoir du Casino - Salle Denis Beaubien, situé au 525, chemin des Falaises, La Malbaie (Québec) G5A 2V5.

Au plaisir de vous y rencontrer.



Charles Rhéaume, ing.f.

Secrétaire exécutif

### Ordre du jour

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 juin 2022;
4. Rapport d'activités 2022-2023;
5. Élection des administrateurs pour l'année 2023-2024;
6. Registre des entreprises;
7. Ratification des gestes posés par les administrateurs;
8. Nomination d'un auditeur;
9. Tenue de la prochaine rencontre en 2024;
10. Questions diverses;
11. Clôture de la séance.

## Message du président



Bonjour chers partenaires de la forêt privée!

C'est le moment de l'année qui nous permet de dresser le bilan des accomplissements de l'Agence.

Au cours de la dernière année, plusieurs dossiers ont été traités par nos administrateurs et le personnel de l'Agence. Malgré les délais du MRNF en ce qui concerne l'attribution des taux compensatoires, la réalisation des travaux sylvicoles sur notre territoire s'est bien déroulée. Toutefois, force est d'admettre qu'étant donnée la hausse importante de récolte de matière ligneuse des dernières années et une enveloppe budgétaire qui ne suit pas l'augmentation de l'inflation annuelle, l'équilibre entre la coupe et l'aménagement forestier est de plus en plus fragile sur le terrain.

La progression de la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) dans certains secteurs a rendu ceux-ci admissibles au programme de pulvérisation de la SOPFIM. L'Agence fait également évoluer sa *Stratégie de gestion de la TBE* chaque année avec les données de défoliation du MRNF.

Les efforts pour la mobilisation des propriétaires se sont poursuivis et seront arrimés dans la prochaine année avec la mise à jour de notre PPMV.

L'Agence et l'ensemble des partenaires ont également dû composer habilement avec la fluctuation des marchés du bois, le manque de main-d'œuvre et l'inflation des biens et services.

Bien d'autres sujets pourraient être mentionnés, mais je vous laisse en prendre connaissance dans le présent rapport annuel.

Avant de terminer, je tiens à remercier les administrateurs, ainsi que les conseillers forestiers accrédités pour leur implication et leur dévouement aux affaires de l'Agence. Soulignons également les compétences de la permanence de l'agence dans l'exercice de leur fonction qui contribuent grandement au travail des administrateurs.

Je vous souhaite la bienvenue à la 27<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de l'Agence Québec 03 et que l'année 2023 soit prospère en forêt privée.

## Procès-verbal de la 26<sup>e</sup> assemblée générale annuelle

Procès-verbal de la 26<sup>e</sup> assemblée générale annuelle tenue à Québec, le 16 juin 2022 à 11 h au Poste de Traite à Sainte-Famille-de-l'île-d'Orléans.

### Présences

Sous la présidence de M. Dominic Tessier-Perry

### Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

M. Christian Bédard, MFFP/Capitale-Nationale - Chaudières/Appalaches

### Monde municipal

M. Stéphane Charest, MRC de Charlevoix-Est

M. Jérôme Fournier, MRC de Charlevoix

M. Guy Rochette, MRC de La Jacques-Cartier

M. Jean-Pierre Turcotte, MRC de l'île d'Orléans

M. Frédéric Martineau, MRC de Portneuf

M. Daniel Perron, MRC de Portneuf

M. Jérôme Picard, Ville de Québec

### Organisme reconnu de producteurs forestiers

M. Pierre Bertrand, SPFRQ

M. Vincent Lévesque, SPFRQ

M. Étienne Lambert-Julien, GF Portneuf

M. Éric Potvin, GPBP Charlevoix

M. Vincent Pépin, GF Québec-Montmorency

### Industriels forestiers

Mme Caroline Dubé, Matériaux Blanchet

M. Mario Harvey, Groupe Lebel inc. - St-Hilarion

M. Jonathan Lambert, Produits forestiers Arbec et Arbec Usine Saint-Roch

### Administrateurs absents

M. Marc-André Boivin, MFFP/Capitale-Nationale - Chaudières/Appalaches

M. Jacques Roberge, MRC de La Côte-de-Beaupré

M. Jocelyn Matte, SPFRQ

### Sont également présents

M. Jean-François Maltais, technicien forestier, AFPQ 03

M. Charles Rhéaume, secrétaire exécutif, AFPQ 03

Mme Sylvie Poulin, adjointe administrative, AFPQ 03

M. Sébastien Cortade, CFRQ Inc.

M. Simon Proulx, CFRQ Inc.

M. David Flamand, COEFICIA.

M. David Coulombe, Gestiboa Inc.

Mme Anna-Kim St-Gelais, stagiaire MRC de Charlevoix

### 1. Ouverture de la séance

M. Dominic Tessier-Perry, président, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux différents partenaires de la forêt privée, au comptable de la firme COEFICIA, aux représentants de Gestiboa Inc. et de CFRQ Inc., ainsi qu'aux employés de l'AFPQ 03.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour suggéré et demande s'il y a des modifications à apporter.

**AG20220616-1.** Sur proposition de Mme Caroline Dubé, appuyé par M. Jérôme Fournier, il est résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption des états financiers se terminant au 31 mars 2022;
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 juin 2021;
5. Rapport d'activités 2021-2022;
6. Adoption des modifications au Règlement intérieur
7. Élection des administrateurs pour l'année 2022-2023;
8. Ratification des gestes posés par les administrateurs;
9. Tenue de la prochaine rencontre 2023;
10. Questions diverses;
11. Clôture de la séance.

### 3. Lecture et adoption des états financiers se terminant au 31 mars 2022

M. David Flamand, de la firme COEFICIA, fait la lecture du rapport des états financiers de l'AFPQ 03 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022.

M. Flamand attire l'attention des membres au fait que l'exercice de contrôle financier est réalisé selon les normes d'audit généralement reconnues qui s'appliquent à la vérification comptable. De plus, nos états financiers sont présentés sous la forme d'un rapport de l'auditeur indépendant. Les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'AFPQ 03 au 31 mars 2022, ainsi que ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice.

Les administrateurs demandent certaines précisions, le comptable et les employés de l'AFPQ 03 y répondent.

M. Flamand indique qu'il y aura une augmentation de 3 000 \$ à notre contrat pour la dernière année, mais que pour cette année le montant souscrit à celui-ci sera respecté.



Le président indique que si des administrateurs ont des questions ou des préoccupations d'ordres financières au courant de l'année, ils peuvent en tout temps communiquer avec M. Charles Rhéaume à la permanence de l'Agence.

**AG20220616-2.** Sur proposition de M. Frédéric Martineau, appuyé par M. Daniel Perron, il est résolu à l'unanimité, d'adopter les états financiers de l'AFPQ 03 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022.

#### **4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 juin 2021**

Après une lecture sommaire du document, le président demande s'il y a des suggestions et/ou modifications à apporter au procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 juin 2021. Aucune modification n'est demandée.

**AG20220616-3.** Sur proposition de M. Vincent Lévesque, appuyé par M. Jérôme Fournier, il est résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 juin 2021, tel que proposé.

#### **5. Rapport d'activités 2021-2022**

En introduction, M. Dominic Tessier-Perry fait la lecture du mot du président. Il souligne son appréciation du travail de Charles, Jean-François et Sylvie qui forment l'équipe de la permanence de l'Agence. Par la suite, il remercie les administrateurs et partenaires de la forêt privée de leurs contributions à la performance de l'AFPQ 03.

Ensuite, M. Charles Rhéaume fait la lecture du rapport d'activité 2021-2022. Il mentionne que pour le rapport d'activité, comme à chaque année, des explications peuvent être fournies sur demande.

**AG20220616-4.** Sur proposition de M. Pierre Bertrand, appuyé par M. Christian Bédard, il est résolu à l'unanimité, d'adopter le rapport annuel 2021-2022 de l'AFPQ 03.

#### **6. Adoption des modifications au Règlement intérieur**

M. Rhéaume explique que les modifications apportées sont majoritairement des appellations de lois et des précisions de certains termes, afin de le mettre à jour.

**AG20220616-5.** Sur proposition de M. Stéphane Charest, appuyé par Mme Caroline Dubé, il est résolu à l'unanimité d'adopter les modifications proposées au Règlement intérieur de l'AFPQ 03.

#### **7. Élection des administrateurs pour l'année 2022-2023**

M. Charles Rhéaume fait l'énumération des administrateurs représentant chacun des groupes de partenaire qui composeront le conseil d'administration de l'Agence pour l'année 2022-2023.

**AG20220616-6.** Sur proposition de M. Jonathan Lambert, appuyé par M. Vincent Lévesque, il est résolu à l'unanimité, d'élire les personnes désignées à titre d'administrateurs de l'AFPQ 03 pour l'année 2022-2023.

### 8. Ratification des gestes posés par les administrateurs

Comme chaque année, la procédure de ratification des gestes posés par nos administrateurs est requise selon notre règlement intérieur. Il est souligné qu'il serait souhaitable qu'un invité en fasse la proposition pour éviter l'apparence de conflit d'intérêts avec son rôle d'administrateur.

**AG20220616-7.** Sur proposition de M. Guy Rochette, appuyé par M. Frédéric Martineau, il est résolu à l'unanimité, de ratifier les gestes posés par les administrateurs de l'AFPQ 03 au cours de l'année 2021-2022.

### 9. Tenue de la prochaine rencontre 2023

Un tableau de compilation des lieux de rencontre de l'assemblée générale annuelle de l'AFPQ 03 est présenté aux administrateurs.

**AG20220616-8.** Sur proposition de M. Stéphane Charest, appuyé par M. Mario Harvey, il est résolu à l'unanimité, de tenir l'assemblée générale annuelle 2023 dans la MRC de Charlevoix-Est.

### 10. Questions diverses

Les administrateurs discutent de l'augmentation de 3 000 \$ de la soumission de l'auditeur financier pour la troisième année au contrat qui passera à 7 000 \$. Les membres demandent qu'une recherche soit faite afin de comparer les coûts, avant le renouvellement de notre contrat.

**AG20220616-9.** Sur proposition de M. Jonathan Lambert, appuyé par M. Frédéric Martineau, il est résolu à l'unanimité, d'accepter l'augmentation de 3 000 \$ pour la dernière année, soit 2023, au contrat de vérification comptable et d'effectuer une recherche afin de faire un comparatif de coût avant le renouvellement.

### 11. Clôture de la séance

M. Dominic Tessier-Perry remercie l'ensemble des administrateurs et invités pour leur participation à cette assemblée.

**AG20220616-10.** Sur proposition de M. Guy Rochette, il est résolu à l'unanimité, de mettre fin à l'assemblée générale annuelle.

## L'Agence des forêts privées de Québec 03

### Origine

La décision de créer les agences régionales de mises en valeur des forêts privées a été prise à l'issue du *Sommet sur la forêt privée* en mai 1995, à la suite de la mise en place d'un régime de protection et de mise en valeur des forêts privées.

Les principaux acteurs de la forêt se sont réunis puisque le gouvernement fédéral avait annoncé le retrait de l'aide financière versée pour les forêts privées du Québec. Ces acteurs provinciaux sont : **le monde municipal, les organismes reconnus de producteurs forestiers, les titulaires de permis d'exploitation d'usines de transformation du bois et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (anciennement MFFP).**

L'Agence des forêts privées de Québec 03 (Agence Québec 03) fut implantée en septembre 1996. Elle a été fondée en vertu de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* et du *Code civil du Québec*. Son fonctionnement est régi par les articles 335 à 354 du *Code civil*, par des dispositions de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* et par son règlement intérieur. C'est une structure non gouvernementale indépendante qui joue un rôle essentiel dans le régime de protection de mise en valeur des forêts privées.

### Mission

L'Agence Québec 03 est une structure de planification et de concertation régionale. Elle a pour objet, dans une perspective d'aménagement forestier durable, d'orienter et de développer la mise en valeur de la forêt privée de son territoire et en particulier par :

- ↳ Le soutien financier et technique dans la mise en valeur des boisés privés.
- ↳ La réalisation d'activités de transfert de connaissances auprès des propriétaires de boisés privés.
- ↳ La réalisation et le suivi d'un plan de protection et de mise en valeur du territoire (PPMV).

Dans la réalisation de ses mandats, elle favorise la concertation entre les personnes ou organismes concernés par ses activités.

## Territoire

L'Agence Québec 03 est caractérisée par l'existence de trois secteurs géographiques distincts, soit : Charlevoix, Portneuf et Québec-Montmorency.

Elle conduit ses activités à l'intérieur des territoires du domaine privé de la ville et des municipalités régionales de comté suivantes :

### Secteur Charlevoix

MRC de Charlevoix

MRC de Charlevoix-Est

### Secteur Portneuf

MRC de Portneuf

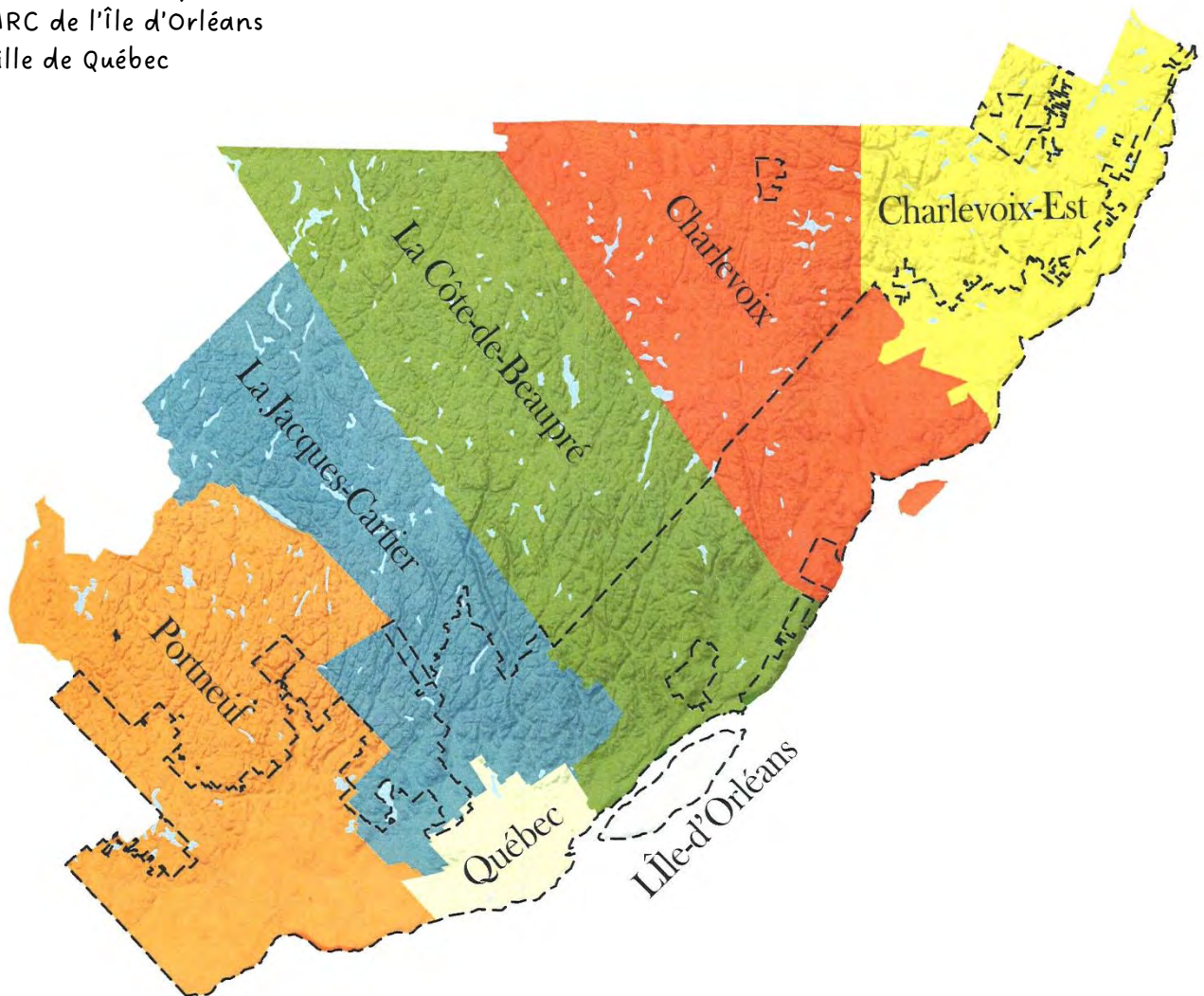
### Secteur Québec-Montmorency

MRC de La Côte-de-Beaupré

MRC de La Jacques-Cartier

MRC de l'Île d'Orléans

Ville de Québec



Les terres privées sur le territoire de l'Agence Québec 03 couvrent 671 119 hectares (6 700 km<sup>2</sup>).

## Les membres

L'Agence se compose de quatre catégories de membres réguliers. La catégorie de membre associé est constituée de conseillers forestiers accrédités ne faisant pas partie des groupes de partenaires.

### Membre régulier

#### Ministre

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

#### Monde municipal

MRC de Charlevoix

MRC de Charlevoix-Est

MRC de La Côte-de-Beaupré

MRC de La Jacques-Cartier

MRC de l'île d'Orléans

MRC de Portneuf

Ville de Québec

#### Organisme reconnu de producteurs forestiers

Groupement des propriétaires de boisés de Charlevoix Inc.

Groupement forestier de Portneuf Inc.

Groupement forestier de Québec-Montmorency Inc.

Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec Inc.

#### Titulaire de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois

Tout titulaire d'un permis d'exploitation d'usine de transformation du bois qui contribue à l'Agence Québec 03, lors de l'achat de volume de bois en provenance de son territoire.

### Membre associé

Conseillers forestiers de la région de Québec Inc.

GestiBoa Inc.

## Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'Agence Québec 03 est composé d'administrateurs qui représentent les quatre partenaires de la forêt privée. En voici la liste.

**Président indépendant** : M. Dominic Tessier-Perry

### **Ministre (MRNF)**

M. Christian Bédard, Capitale-Nationale – Chaudière/Appalaches

M. Marc-André Boivin, Capitale-Nationale – Chaudière/Appalaches

Mme Isabelle Fortin, Capitale-Nationale – Chaudière/Appalaches (remplaçante M. Boivin)

### **Monde municipal**

M. Jérôme Fournier, MRC de Charlevoix

M. Stéphane Charest, MRC de Charlevoix-Est (vice-président, après le départ de M. Roberge)

M. Frédéric Martineau, MRC de Portneuf

M. Daniel Perron, MRC de Portneuf

M. Jacques Roberge, MRC de La Côte-de-Beaupré (vice-président)

M. Alexandre Potvin, MRC de La Côte-de-Beaupré (remplaçant M. Roberge)

M. Guy Rochette, MRC de La Jacques-Cartier

M. Jean-Pierre Turcotte, MRC de l'Île d'Orléans

M. Jérôme Picard, Ville de Québec

### **Producteurs forestiers**

M. Étienne Lambert-Julien, GF de Portneuf

Mme Anne-Julie Parent, GF de Québec-Montmorency (remplaçante M. Pépin)

M. Vincent Pépin, GF de Québec-Montmorency

M. Éric Potvin, GPBP de Charlevoix

M. Pierre Bertrand, SPFRQ

M. Vincent Lévesque, SPFRQ

M. Jocelyn Matte, SPFRQ

### **Industriels forestiers**

M. Mario Harvey, Groupe Lebel Inc. – St-Hilarion

Mme Caroline Dubé, Matériaux Blanchet

M. Jonathan Lambert, Produits forestiers Arbec et Arbec Usine St-Roch

Au cours de l'année financière 2022-2023, cinq réunions du conseil d'administration ont eu lieu.

Voici les principaux dossiers qui ont été abordés par le conseil d'administration lors de ces rencontres :

- ↳ Contributions du gouvernement et des titulaires de permis industriels.
- ↳ Budget des programmes d'aide à la mise en valeur 2021-2022 et 2022-2023.
- ↳ Suivi du plan d'intervention auprès d'un conseiller forestier accrédité.
- ↳ Demande d'accréditation pour délivrer les programmes d'aides.
- ↳ Indemnité de déplacement des employés.
- ↳ Politique d'aide financière pour les industriels propriétaires de boisés autoconsommant leur bois et qui bénéficient des programmes d'aides.
- ↳ Rencontre des partenaires nationaux de la forêt privée.
- ↳ Modifications au contrat d'accréditations des agents livreurs.
- ↳ Vice-présidence de l'AFPQ 03.
- ↳ Sondage de satisfaction de la clientèle desservie par CFRQ Inc.
- ↳ Taxations de la nouvelle catégorie des immeubles forestiers.
- ↳ Gestion de l'enveloppe budgétaire 2022-2023 des taux d'ajustements carburant/covid.
- ↳ Conditions salariales des employés de la permanence de l'AFPQ 03.
- ↳ Stratégie de gestion de la TBE en forêt privée pour la région 03.

## Les divers comités de l'Agence Québec 03

### Comité administratif et financier

Le comité administratif et financier qui soutient directement le conseil d'administration par ses recommandations s'est rencontré à 3 reprises durant la dernière année.

### Activités diverses

Durant l'année 2022-2023, l'Agence Québec 03 a participé à diverses activités. Les principales ont été les suivantes :

- ↳ Rencontre PRMHH MRC Charlevoix.
- ↳ Rencontre PRMHH MRC Charlevoix-Est.
- ↳ Rencontre PRMHH MRC Côte-de-Beaupré.
- ↳ Rencontre PRMHH MRC Portneuf
- ↳ Rencontre PRMHH Ville de Québec.
- ↳ Rencontre Comité GIA.
- ↳ Table provinciale des Agences.
- ↳ Capsule Web - Le goût du territoire.
- ↳ Expo Agro Forestière de Stoneham-Tewksbury.
- ↳ Rencontre diverses MRC dossier Taxation immeubles forestiers.
- ↳ Colloque Connaissance MRNF.
- ↳ Formation TBE.
- ↳ Formation Rentabilité forêt privée.
- ↳ Rencontre comité SIGGA.
- ↳ Rencontre SRPB.



## Le personnel



**Charles Rhéaume**  
Ingénieur forestier  
Secrétaire exécutif et  
trésorier  
Depuis avril 2011



**Jean-François Maltais**  
Technicien forestier  
Depuis octobre 2011



**Sylvie Poulin**  
Adjointe administrative  
Depuis juillet 2013

### Activités réalisées par l'administration

Le personnel de l'Agence Québec 03 a assuré le rôle de gestionnaire des programmes qui lui sont délégués pour la saison 2022-2023. Les principales tâches étaient :

- ↳ Valider les réclamations des conseillers forestiers accrédités selon les paramètres de vérification du système d'information géoforestière et de gestion des agences (SIGGA) et en effectuer le paiement.
- ↳ Dans le PAMVFP, **53 réclamations** ont été traitées nécessitant la validation de **350 traitements**. Pour la **subvention 2021**, **42 réclamations** ont été traitées nécessitant la validation de **409 traitements**.
- ↳ Percevoir et compiler les contributions des titulaires de permis d'exploitations d'usine de transformation du bois et du MRNF, ainsi que de faire les démarches nécessaires pour leur obtention au besoin.
- ↳ Effectuer la comptabilité et la trésorerie de l'ensemble des mandats que l'Agence Québec 03 assume.

## Conseillers forestiers accrédités en 2022-2023

La réalisation de travaux sylvicoles dans le cadre des programmes d'aide est possible grâce aux services techniques et opérationnels des conseillers forestiers accrédités.

### Conseillers forestiers de la région de Québec Inc. (CFRQ Inc.)

200-6021, boulevard Wilfrid-Hamel

L'Ancienne-Lorette (QC) G2E 2H3

☎ 367.777.0555

✉ [cfrq@cfrq.ca](mailto:cfrq@cfrq.ca)

### GestiBoa Inc.

200-3125, rue Flaubert

Québec (QC) G2E 2J2

☎ 418.808.4153

✉ [information@gestiboa.ca](mailto:information@gestiboa.ca)

### Groupeement des propriétaires de boisés de Charlevoix Inc.

16, route 138

Saint-Aimé-des-Lacs (QC) G0T 1S0

☎ 418.439.3588

✉ [gpbpc@bell.net.ca](mailto:gpbpc@bell.net.ca)

### Groupeement forestier de Portneuf Inc.

175, rue Saint-Alexis

Saint-Raymond (QC) G3L 1R9

☎ 418.337.6700

✉ [gfp@gfportneuf.com](mailto:gfp@gfportneuf.com)

### Groupeement forestier de Québec-Montmorency Inc.

7118, boulevard Saint-Anne

Château-Richer (QC) G0A 1N0

☎ 418.824.4431

✉ [gfqm@videotron.ca](mailto:gfqm@videotron.ca)

## Rapport d'activités 2022-2023

### Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées (PAMVFP)

#### Contribution en service des partenaires

Par leur participation aux rencontres du conseil d'administration et aux divers comités de l'Agence Québec 03, les partenaires ont contribué, en services, pour un montant total de 17 800 \$. (Une présence = 200 \$)

Partenaires	Conseil d'administration \$	Divers comités \$
Industries	2 600	600
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	1 200	600
Monde municipal	6 200	800
Organismes reconnus de producteurs forestiers	4 600	1 200
Sous-total	14 600	3 200
<b>Total</b>	<b>17 800</b>	

#### Contributions financières des partenaires

##### Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)

Dans le Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées, la contribution du MRNF fut de 1 606 737 \$ pour la saison 2022-2023.

##### Les producteurs forestiers

Pour l'année 2022-2023, le Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées (PAMVFP) a financé 1 540 361 \$ de travaux sylvicoles.

En tenant compte que l'Agence Québec 03 finance les travaux non commerciaux à 80 % de la valeur réelle des travaux, les producteurs forestiers doivent donc assumer une participation de 20 %. La valeur de la participation des propriétaires pour l'année 2022-2023 est de 184 708 \$.

Quant aux travaux commerciaux, l'Agence finance 90 %, la valeur de la participation des producteurs est évaluée à 43 243 \$.

Les travaux de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> dégagement de plantation étant financés à 95 %, les propriétaires ont donc contribué pour une somme de 21 702 \$.

La participation totale des producteurs forestiers pour le PAMVFP est d'un montant de 249 653 \$.

Les producteurs forestiers ont aussi contribué au **Fonds d'aménagement forestier** du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ) pour un montant de **74 302 \$**. Ce fonds sert principalement à réaliser des activités d'information et de participation des représentants du SPFRQ au conseil d'administration, ainsi qu'aux divers comités de l'Agence Québec 03.

Les titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois

La contribution totale reçue, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023, fut de **344 611 \$**. Ces industries versent une contribution de 1 \$/m<sup>3</sup> solide de bois acheté sur le territoire de l'Agence Québec 03. Voici la liste des titulaires ayant contribué par ordre croissant (de haut en bas) de contributions perçues.

Groupe Lebel - St-Hilarion	Adélarde Goyette et Fils Ltée
Clermond Hamel Ltée	Bois Poulin Inc. - Bois-Francis Nord Inc.
Scierie Dion et Fils Inc.	Bois Carthage
Norbord Chambord	Cedreco
Domtar Inc. - Windsor	Bois LiB Inc.
Bois DAAQUAM Inc. - St-Pamphile	Scierie Petit Saguenay Inc.
Bois DAAQUAM Inc.	René Bernard Inc.
Produits forestiers ARBEC Inc.	Boisaco Inc.
Charbon de bois feuilles d'Érable Inc.	Masonite
Carrier Bégin Inc.	Commonwealth Plywood Ltée
Scierie Alexandre Lemay & Fils - Div Ste-Marie	Éloi Moisan Inc.
Groupe NBG Inc.	Bois Cargaults
Scierie Ste-Thècle	SBC Cedar Inc.
Scierie Welsh et Fils Ltée	Stella Jones
Scierie P.S.E. Inc.	Industries Picard et Poulin
Les Produits forestiers D & G. Ltée	Preverco

## Statistique du PAMVFP

Pour la saison 2022-2023, 114 producteurs forestiers reconnus, dont 7 grands propriétaires, ont bénéficié d'une aide financière du PAMVFP.

Clientèle desservie par conseillers forestiers					
Conseillers forestiers	Propriétaires desservis		Aide financière versée \$		Aide fin. moyenne totale
	Petits	Grands	Petits	Grands	
Groupement forestier Portneuf Inc.	30	3	165 402	285 961	13 678
Groupement forestier Québec- Mont. Inc.	7	2	22 637	277 352	33 332
Groupement des propriétaires de boisés privés de Charlevoix Inc.	34	2	213 805	255 933	13 048
CFRQ Inc. - Secteur Portneuf	22	0	197 673	-	8 985
CFRQ Inc. - Secteur Québec-Montmorency	5	0	47 356	-	9 471
CFRQ Inc. - Secteur Charlevoix	3	0	12 938	-	4 313
GestiBoa Inc. - Secteur Portneuf	2	1	5 110	27 020	10 710
GestiBoa Inc. - Secteur Charlevoix	4	0	29 175	-	7 294
<b>Total</b>	<b>107</b>	<b>7</b>	<b>694 095</b>	<b>846266</b>	<b>13 512</b>

Aide financière versée par secteur		
Secteur	Aide financière versée	
	\$	%
Portneuf	681 363	44
Québec-Montmorency	347 344	23
Charlevoix	511 851	33
<b>Total</b>	<b>1 540 361</b>	

L'ensemble de ces projets a permis de réaliser 1 005 hectares (ha) de traitements sylvicoles, dont 186 ha en travaux d'éducation de peuplement et de mettre en terre 131 650 plants.

Durant l'année, 613 ha en travaux avec récupération de matière ligneuse ont été exécutés, permettant la récolte d'environ 39 946 m<sup>3</sup> de bois. Toutefois, la récolte en matière ligneuse sur le territoire privé qui a fait l'objet d'une contribution à l'Agence Québec 03 a été de 344 611 m<sup>3</sup>.

Selon les informations nous provenant du SPFRQ pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023, les petits propriétaires ont mis en marché 107 561 m<sup>3</sup> solides et les grands propriétaires (possédant 800 ha ou plus d'un seul tenant) ont quant à eux mis en marché 233 845 m<sup>3</sup> solides. Il est à mentionner que ces chiffres incluent le bois produit via les programmes et hors programmes d'aide.

## Travaux réalisés dans le PAMVFP 2022-2023

Grp	Traitements sylvicoles	Nbre d'unités		Aide financière \$	% du global
<b>05</b>	<b>Préparation de terrain</b>	<b>96,43</b>	<b>ha</b>	<b>109 908,74</b>	<b>7</b>
	Déchiquetage	4,80	ha	7 723,20	
	Déblaiement avec excavatrice "Pelle-Peigne"	50,90	ha	66 017,30	
	Déblaiement mécanique	40,73	ha	36 168,24	
<b>06</b>	<b>Mises en terre des plants</b>	<b>131 650</b>	<b>plants</b>	<b>61 688,47</b>	<b>4</b>
	Plantation manuelle Récipients 110 à 199 cc	85 579	plants	36 114,34	
	Récipients 300 cc et + Résineux (15 cav.)	2 430	plants	1 564,92	
	Récipients 300 cc et + Résineux	6 480	plants	3 868,56	
	Récipients 200 à 299 cc	36 756	plants	19 848,24	
	Regarni Récipients 300 cc et + Résineux	405	plants	292,41	
<b>07</b>	<b>Entretien de plantations</b>	<b>186,00</b>	<b>ha</b>	<b>384 065,83</b>	<b>25</b>
	1 <sup>er</sup> dégagement plantation - Résineux	148,40	ha	306 309,03	
	2 <sup>e</sup> dégagement plantation - Résineux	31,10	ha	64 314,80	
	3 <sup>e</sup> dégagement plantation - Résineux	6,50	ha	13 442,00	
<b>08</b>	<b>Traitements non-commerciaux</b>	<b>289,90</b>	<b>ha</b>	<b>509 335,10</b>	<b>33</b>
	Éclaircie précomm systématique 8 000 à 15 000 tiges/ha	54,80	ha	79 569,60	
	Éclaircie précomm systématique 15 000 tiges/ha et +	92,30	ha	164 940,10	
	Dégagement en peuplement naturel	77,80	ha	160 890,40	
	Éclaircie précomm puits de lumière avec martelage	65,00	ha	103 935,00	
<b>09</b>	<b>Traitements commerciaux</b>	<b>612,57</b>	<b>ha</b>	<b>352 537,99</b>	<b>23</b>
	Martelage - Feuillus	56,34	ha	9 183,58	
	Martelage - Résineux	123,40	ha	22 829,00	
	Aide technique mobilisation des bois - Manuelle	3,20	ha	908,80	
	Coupe jardinage feuillus d'ombre - Manuel	13,01	ha	14 598,59	
	Coupe jardinage autres résineux - Manuel	1,60	ha	2 197,62	
	Coupe progressive résineux - Manuelle	12,00	ha	8 476,01	
	Coupe progressive feuillus d'ombre - Manuelle	2,88	ha	4 396,77	
	Coupe récupération - Partielle manuelle	5,00	ha	3 395,00	
	Coupe récupération - Totale manuelle	3,60	ha	2 423,20	
	1 <sup>er</sup> éclaircie comm. plant. manuelle DHP 9 à 15 cm (SEPM)	5,40	ha	9 849,60	
	1 <sup>er</sup> éclaircie comm plant PBR - Manuelle	1,80	ha	2 917,80	

2 <sup>e</sup> éclaircie comm plant manuelle (SEPM)	4,90	ha	5024,60	
Aide technique à la mobilisation des bois - Mécanisée	188,83	ha	48 832,52	
Éclaircie comm feuillus d'ombre - Mécanisée	1,20	ha	1 422,00	
Coupe jardinage feuillus d'ombre - Mécanisée	7,00	ha	7 990,00	
Coupe progressive résineux - Mécanisée	63,90	ha	63 652,30	
Coupe progressive feuillus d'ombre - Mécanisée	26,65	ha	32 472,68	
Coupe progressive autres résineux - Mécanisée	1,20	ha	1 472,40	
Coupe récupération - Partielle mécanisée	5,59	ha	6 372,45	
Coupe récupération - Totale mécanisée	3,15	ha	1 817,55	
1 <sup>er</sup> éclaircie comm. peupl. nat mécanisée DHP 9 à 15 cm (SEPM)	2,50	ha	3 492,50	
1 <sup>er</sup> éclaircie comm. plant. mécanisée DHP 9 à 15 cm (SEPM)	34,68	ha	48 447,96	
1 <sup>er</sup> éclaircie comm. plant. mécanisée DHP 15,1 à 19 cm (SEPM)	27,84	ha	33 667,85	
2 <sup>e</sup> éclaircie comm plant mécanisée (SEPM)	16,90	ha	16 697,20	
<b>19 Ajustement mesures sanitaires et prix carburant</b>	-	-	<b>122 825,25</b>	<b>8</b>
Préparation terrain	90,53	ha	11 899,67	
Mises en terre plants	192 919	plants	6 114,53	
Entretien plantations	167,30	ha	28 273,70	
Traitements non-commerciaux	278,40	ha	39 884,90	
Aide technique à la mobilisation	179,08	ha	3 732,44	
Traitements commerciaux	339,22	ha	32 920,01	

Dans un souci de transparence, l'Agence Québec 03 déclare que dans la réalisation de ces travaux un montant de 1 790 \$ a été investi sur des propriétés appartenant à un employé de sa permanence.

### Suivi du Plan d'action 2022-2023 du PAMVFP

À la demande du MRN et afin de justifier le versement des enveloppes budgétaires, l'Agence Québec 03 doit produire un plan d'action détaillant l'orientation des investissements. Il est de sa responsabilité d'en effectuer le suivi à la fin de l'année financière.

Objectifs PAMVFP	Actions	Indicateurs	Cibles		Résultats				Commentaires
			Montant attribué	Quantité prévue	Montant investi	Quantité réalisée	Résultats par rapport à la cible (%)		
			\$	ha	\$	ha	\$	ha	
1 et 2	Réaliser des traitements sylvicoles	Traitements non commerciaux	395 422	232	1 151 171	638	291	275	Beaucoup de remise en production. Effet des efforts de mobilisation des dernières années
		Traitements commerciaux	913 452	680	335 717	241	37	35	Voir Plan d'action Subvention 2021 (420 ha suppl réalisés)
		Aide technique à la mobilisation	74 655	260	53 474	192	72	74	Finale balance entre les programmes
3	Améliorer les connaissances et la concertation des autres planifications de la forêt privée	Sommes investies dans la réalisation, la mise à jour et la mise en œuvre du PPMV	5 000		7 726		155		Capsules Web, démarche mobilisation propriétaires, SRPB, etc.
4	Maintenir l'engagement des producteurs forestiers enregistrés et engagés	Sommes investies dans les activités de transfert de connaissances	37 500		25 937		69		24 400 \$ visites-conseils 1 537 \$ transfèrent de connaissances



## Vérification opérationnelle PAMVFP

Pour la saison 2022-2023, l'Agence Québec 03 a assumé la vérification opérationnelle (VO) pour l'ensemble des activités du PAMVFP qu'elle administre.

M. Jean-François Maltais, responsable de la vérification opérationnelle, s'est chargé du plan de sondage à l'aide du Système d'information géoforestière et de gestion des agences (SIGGA). Le système nous permet d'échantillonner de façon aléatoire les travaux qui feront l'objet d'une vérification terrain. Il a aussi effectué la cueillette des données forestières des travaux à vérifier sur le terrain et les compilées. De plus, à l'aide du logiciel de géomatique ArcGIS, il a fait le traitement de tous les relevés GPS qu'il prend sur le terrain. Il est également responsable de la production du *Rapport de vérification opérationnelle*, d'où proviennent les données présentées ci-dessous.

Toutes les activités reliées à la VO sont dirigées et sous la responsabilité professionnelle de M. Charles Rhéaume, ingénieur forestier, secrétaire exécutif à l'Agence Québec 03.

**Le financement de la VO a été assumé dans sa totalité, par notre organisation pour un montant total de 41 598,65 \$ pour l'ensemble de l'année financière.**

Les données de VO pour la saison ont été compilées à partir des prescriptions et des rapports d'exécutions ayant fait l'objet d'une demande d'aide financière, transmis dans la **période entre le 13 décembre 2021 et le 13 décembre 2022**. Il y a eu 29 projets vérifiés sur 185 projets réclamés, ce qui donne 16 % de vérification pour l'année.

**La valeur des travaux vérifiés dans le cadre du PAMVFP pour 2022-2023 totalise 210 889 \$.** Pour ce qui est de la **valeur des mesures coercitives appliquées** à la suite de la vérification, elle est de 790,35 \$, soit 0,4 % de la valeur des travaux facturés pour l'année financière.

## Programme de Subvention 2021

### Contributions financières des partenaires

#### Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)

Dans le Programme de Subvention 2021, la contribution du MRNF fut de **769 221 \$** pour la saison 2022-2023.

#### Les producteurs forestiers

Pour l'année 2022-2023, le Programme de Subvention 2021 a financé **769 714 \$** de travaux sylvicoles.

En tenant compte que l'Agence Québec 03 finance les travaux non commerciaux à 80 % de la valeur réelle des travaux, les producteurs forestiers doivent donc assumer une participation de 20 %. La valeur de la participation des propriétaires pour l'année 2022-2023 est de **33 432 \$**

Quant aux travaux commerciaux, l'Agence finance 90 %, la valeur de la participation des producteurs est évaluée à **40 986 \$**.

Les travaux de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> dégagement de plantation étant financés à 95 %, les propriétaires ont donc contribué pour une somme de **14 043 \$**.

Ainsi, la participation totale des producteurs forestiers pour la Subvention 2021 est d'un montant de **88 459 \$**.

## Statistique de la Subvention 2021

Pour la saison 2022-2023, 96 producteurs forestiers reconnus, dont 5 grands propriétaires, ont bénéficié d'une aide financière de la Subvention 2021.

Clientèle desservie par conseillers forestiers					
Conseillers forestiers	Propriétaires desservis		Aide financière versée \$		Aide fin. \$ moyenne totale
	Petits	Grands	Petits	Grands	
Groupement forestier Portneuf Inc.	15	2	64 927	194 030	15 233
Groupement forestier Québec- Mont. Inc.	17	2	74 056	71 904	7 682
Groupement des propriétaires de boisés privés de Charlevoix Inc.	29	1	159 733	62 474	7 407
CFRQ Inc. - Secteur Portneuf	20	0	71 821	-	3 591
CFRQ Inc. - Secteur Québec-Montmorency	3	0	30 930	-	10 310
CFRQ Inc. - Secteur Charlevoix	3	0	9 963	-	3 321
GestiBoa Inc. - Secteur Portneuf	0	1	-	14 518	14 518
GestiBoa Inc. - Secteur Charlevoix	5	0	15 359	-	3 072
<b>Total</b>	<b>91</b>	<b>5</b>	<b>426 789</b>	<b>342 925</b>	<b>8 018</b>

Aide financière versée par secteur		
Secteur	Aide financière versée	
	\$	%
Portneuf	345 297	45
Québec-Montmorency	176 889	23
Charlevoix	247 528	32
<b>Total</b>	<b>769 714</b>	

L'ensemble de ces projets a permis de réaliser 876 ha en travaux commerciaux, générant ainsi la récolte d'environ 87 749 m<sup>3</sup> de bois.

De plus, 117 ha de préparation de terrain ont été réalisés et 217 921 plants ont été reboisés.

Finalement, 62 ha d'entretien de plantations furent effectués.

## Travaux réalisés dans le Subvention 2022-2023 pour 2022-2023

Grp	Traitements sylvicoles	Nbre d'unités		Aide financière \$	% du global
<b>05</b>	<b>Préparation de terrain</b>	<b>116,69</b>	<b>ha</b>	<b>127 759,68</b>	<b>16</b>
	Déchiquetage	7,50	ha	12 067,50	
	Scarifiage léger - Type TTS à disque - Simple passage	10,30	ha	4 037,60	
	Déblaiement avec excavatrice "Pelle-Peigne"	58,30	ha	75 615,10	
	Déblaiement mécanique	40,59	ha	36 039,48	
<b>06</b>	<b>Mises en terre des plants</b>	<b>217 921</b>	<b>plants</b>	<b>114 055,03</b>	<b>15</b>
	Plantation manuelle Récipients 110 à 199 cc	57 705	plants	24 351,51	
	Récipients 300 cc et + Feuillu	1 050	plants	626,85	
	Récipients 300 cc et + Résineux (15 cav.)	4 335	plants	2 791,74	
	Récipients 300 cc et + Résineux	15 605	plants	9 316,19	
	Récipients 200 à 299 cc	119 322	plants	64 433,88	
	Regarni Récipients 200 à 299 cc	18 979	plants	11 918,81	
	Récipients 300 cc et + Résineux	925	plants	616,05	
<b>07</b>	<b>Entretien de plantations</b>	<b>62,05</b>	<b>ha</b>	<b>128 306,99</b>	<b>17</b>
	1 <sup>er</sup> dégagement plantation - Résineux	53,25	ha	110 108,59	
	2 <sup>e</sup> dégagement plantation - Résineux	4,90	ha	10 133,20	
	3 <sup>e</sup> dégagement plantation - Résineux	3,90	ha	8 065,20	
<b>09</b>	<b>Traitements commerciaux</b>	<b>875,90</b>	<b>ha</b>	<b>341 850,81</b>	<b>45</b>
	Martelage - Feuillu	53,2	ha	8 557,46	
	Martelage - Résineux	33,50	ha	6 197,50	
	Coupe jardinage résineux - Manuelle	0,60	ha	846,80	
	Coupe jardinage feuillus d'ombre - Manuelle	23,40	ha	33 655,58	
	Coupe progressive résineux - Manuelle	5,80	ha	7 031,52	
	Coupe progressive feuillus d'ombre - Manuelle	6,62	ha	10 176,50	
	Coupe de récupération - Partielle manuelle	13,80	ha	19 344,00	
	1 <sup>er</sup> éclaircie comm. peupl. naturel manuel DHP 9 à 15 cm (SEPM)	2,50	ha	4 560,00	
	1 <sup>er</sup> éclaircie comm. plantation manuelle DHP 9 à 15 cm (SEPM)	0,50	ha	912,00	
	1 <sup>er</sup> éclaircie comm. plant. manuelle DHP 15,1 à 19 cm (SEPM)	1,50	ha	2 371,50	
	2 <sup>e</sup> éclaircie comm plantation résineux - Manuelle	1,10	ha	1 348,60	
	Aide technique mobilisation bois - Mécanisée	656,61	ha	155 409,43	
	Coupe progressive résineux - Mécanisée	18,00	ha	17 892,00	

	Coupe progressive feuillus d'ombre - Mécanisée	25,15	ha	30 859,05	
	Coupe récupération - Totale manuelle	2,80	ha	1 615,60	
	1 <sup>er</sup> éclaircie comm. peupl. Nat. mécanisée DHP 9 à 15 cm (SEPM)	12,50	ha	16 219,17	
	1 <sup>er</sup> éclaircie comm. plant. mécanisée DHP 9 à 15 cm (SEPM)	15,50	ha	21 653,50	
	1 <sup>er</sup> éclaircie comm. plant. mécanisée DHP 15,1 à 19 cm (SEPM)	2,60	ha	3 200,60	
<b>19</b>	<b>Ajustement mesures sanitaires et prix carburant</b>	-	-	<b>57 741,30</b>	<b>7</b>
	Préparation terrain	116,69	ha	14 506,02	
	Mise en terre plants	155 428	plants	6 137,32	
	Entretien plantation	59,65	ha	10 079,84	
	Aide technique à la mobilisation des bois	619,38	ha	11 734,14	
	Traitements commerciaux	144,47	ha	15 284,07	

### Suivi du Plan d'action 2022-2023 de la subvention 2021

À la demande du MRN et afin de justifier le versement des enveloppes budgétaires, l'Agence Québec 03 doit produire un plan d'action détaillant l'orientation des investissements. Il est de sa responsabilité d'en effectuer le suivi à la fin de l'année financière.

Objectifs	Volet	Indicateurs	Unité	Cibles				Résultats annuels 2022-2023	% cibles atteintes	Commentaires
				2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025			
1, 2 et 3	Traitements non commerciaux	Sommes investies	\$	135 000	195 000	127 000	99 000	142 266	73	Voir le bilan du Plan d'action PAMVFP. Beaucoup de transfert de travaux non-commerciaux entre les programmes par rapport aux programmations initialement reçues. Surplus balance avec le PAMVFP Excluant les hectares de martelage
	Préparation terrain	Nb d'hectares réalisés	ha	120	171	110	85	117	68	
	Traitements non commerciaux	Sommes investies	\$	112 000	163 000	105 000	82 000	120 192	74	
	Mises en terre des plants	Nb d'hectares réalisés	ha	108	155	95	76	109	70	
		Nb de plants réalisés	Plants	216 000	313 500	196 000	151 000	217 921	70	
	Traitements non commerciaux	Sommes investies	\$	101 000	149 000	97 000	76000	138 387	93	
	Entretien de plantation	Nb d'hectares réalisés	ha	50	72	46	36	62	86	
	Traitements commerciaux	Sommes investies	\$	177 720	259 670	174 810	137 290	368 869	142	
		Nb d'hectares réalisés	ha	255	368	245	189	789	214	
		<b>Total investissement (\$)</b>		525720	<b>766 670</b>	506 810	394 290	<b>769 714</b>	100	

## Vérification opérationnelle de la Subvention 2021

M. Jean-François Maltais, responsable de la vérification opérationnelle, s'est chargé du plan de sondage à l'aide du Système d'information géoforestière et de gestion des agences (SIGGA). Le système nous permet d'échantillonner de façon aléatoire les travaux qui feront l'objet d'une vérification terrain. Il a aussi effectué la cueillette des données forestières des travaux à vérifier sur le terrain et les compilées. De plus, à l'aide du logiciel de géomatique ArcGIS, il a fait le traitement de tous les relevés GPS qu'il prend sur le terrain. Il est également responsable de la production du Rapport de vérification opérationnelle, d'où proviennent les données présentées ci-dessous.

Toutes les activités reliées à la VO sont dirigées et sous la responsabilité professionnelle de M. Charles Rhéaume, ingénieur forestier, secrétaire exécutif à l'Agence Québec 03.

**Le financement de la VO**, a été assumé, dans sa totalité, par notre organisation pour un **montant total de 5 006,13 \$** pour l'ensemble de l'année financière.

Les données de VO pour la saison ont été compilées à partir des prescriptions et des rapports d'exécutions ayant fait l'objet d'une demande d'aide financière, transmis dans la **période entre le 13 décembre 2021 et le 13 décembre 2022**. Il y a eu 24 projets vérifiés sur 263 projets réclamés, ce qui donne 9 % de vérification pour l'année.

**La valeur des travaux vérifiés** dans le cadre de la Subvention 2021 pour 2022-2023 totalise **98 863 \$**. Aucune récupération monétaire découlant de travaux non conformes ne fut réclamée.

## Bilan des critères de performances des conseillers forestiers

Le tableau suivant présente le bulletin annuel de l'ensemble des conseillers forestiers accrédités produit à partir de l'évaluation des critères de performance. Pour les détails consultés le *Rapport de vérification opérationnelle 2022-2023*.

	Indicateur	Méthode d'évaluation	Pondération	% de conformité	Note accordée	
Critères	<b>Catégorie 1 : Réalisation de travaux sylvicoles de qualités</b>					
	1	Vérification des prescriptions sylvicoles soumises au préalable Nombre de prescriptions conformes.	Déjà existante et prévue à nos cahiers des normes techniques et administratives. Selon le type de traitement soumis, sélection aléatoire de 8 % ou automatique des dossiers.	30	98	29
	2	Vérification des travaux sylvicoles réalisés Nombre de traitements conformes (données terrain, qualité, normes administratives).	Envoie au 1 <sup>er</sup> septembre de l'année en cours de la liste des suivis complétés selon le modèle de rapport. O/N, 5 points ou zéro point	40	96	38
	3	Suivi de plantations Réalisation obligatoire de 2 suivis de plantation sur 5 ans et envoi des résultats par l'agent livreur selon les modalités de l'Agence.	Respect de la programmation et avoir avisé l'Agence en cas de changements avant les dates butoirs prévues le cas échéant (30 sept. et 15 janv.). O/N, 5 points ou zéro point	5	100	5
	4	Respect de la programmation de l'Agence Respect de la programmation annuelle du budget entendu avec l'Agence avec dépassement maximal de 20 % des montants prévus dans chacun des groupes de travaux.	Le conseiller forestier s'étant engagé le 15 septembre précédent doit être en mesure d'investir l'ensemble de son budget au 31 mars de l'année financière de l'Agence. O/N, 10 points ou zéro point	5	100	5
	5	Capacité d'investissement du budget alloué au conseiller forestier Le 15 septembre de l'année en cours, l'AFPQ 03 demande aux conseillers forestiers leur capacité d'investissement de leur budget alloué d'ici le 31 mars suivant. Le cas échéant, les sommes résiduelles seront redistribuées selon les politiques en vigueur.	Proportion de dossiers conformes sur le nombre total de dossiers réclamés dans une année (rapport/prescription). Si une erreur est détectée dans l'un ou l'autre des documents ou même les deux, alors le dossier complet sera jugé non conforme. Sont comptabilisées, seulement les erreurs qui entraînent obligatoirement un retard dans le traitement des factures.	10	75	8
	<b>Catégorie 2 : Documents transmis à l'agence</b>					
	6	Évaluation de la qualité des documents Nombre de dossiers conformes aux normes et exigences de l'Agence.		10	100	10
			<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>95</b>	



## Fonds industriel de l'Agence Québec 03

Le Fonds industriel pour projets spéciaux (50 000 \$) a été créé à la demande des représentants de l'industrie présents sur notre conseil d'administration lors de la rencontre du 9 mai 2019 (résolution CA20190509-9). Selon le libellé de la résolution, celui-ci sera renfloué à chaque début d'année financière de manière à conserver le montant initial.

Le fonds permettra :

- ↳ La réalisation de coupe progressive intensifiée (incluant le déblaiement, débroussaillage, plantation ou regarni) dans les peuplements mixtes à forte proportion de Feuillus intolérants.
- ↳ La combinaison d'une visite-conseil, selon les modalités prévues au programme de visite-conseil de l'Agence Québec 03, lors de la réalisation de travaux de moins de 4 hectares chez les petits propriétaires.

Pour la saison 2022-2023, le Fonds industriel a permis la réalisation de 230 visites-conseils lors de la réalisation de travaux de moins de 4 hectares pour un investissement de 46 000 \$.

## Mobilisation des bois

### Stratégie de gestion de la TBE

Pour la saison 2022-2023, l'Agence Québec 03 a procédé à la mise à jour du plan d'action visant à encadrer les travaux sylvicoles en période épidémique de la tordeuse des bourgeons de l'épinette sur son territoire. Ces actions s'inspirent de la *Stratégie de gestion face à l'épidémie de TBE en forêt publique des régions de la Capitale-Nationale et du Bas-Saint-Laurent*.

Les objectifs de plan d'action sont :

- ↳ Minimiser les pertes en volume de bois qui peuvent résulter de la mortalité causée par l'épidémie.
- ↳ Favoriser le rendement ligneux à moyen terme dans les forêts perturbées par la TBE.
- ↳ Assurer le maintien des attributs naturels des peuplements touchés faisant l'objet d'interventions.
- ↳ Maintenir les cibles de structure d'âge et éviter d'aggraver la raréfaction des peuplements jouant les rôles écologiques des vieilles forêts.

## Transfert de connaissances

### Formations aux propriétaires

Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ) a été mandaté par l'Agence Québec 03 pour réaliser un programme d'activités dans le cadre de la Stratégie de transfert de connaissances auprès des propriétaires forestiers. Un montant total de **1 644,14 \$** a été investi pour la tenue d'un cours de formation, **Fiscalité forestière**, au bénéfice de **35 participants** provenant de l'ensemble des secteurs de l'Agence Québec 03.

### Visites-conseils techniques

Pour la saison 2022-2023, le service de visite-conseil est offert à l'ensemble des propriétaires de boisés privés détenant ou non un certificat de producteur forestier.

Cette activité est effectuée par les conseillers forestiers accrédités grâce au budget de transfert de connaissance de l'Agence Québec 03. Elles ne font donc pas partie des travaux de la grille provinciale des travaux sylvicoles, mais cadre dans les activités de transferts de connaissance admissibles auprès de notre organisme.

Conseillers forestiers accrédités	Nbre visites réalisées	200 \$/visites
Groupement forestier de Portneuf Inc.	40	8 000 \$
Groupement forestier de Québec-Montmorency Inc.	34	6 800 \$
Groupement des propriétaires de boisés privés de Charlevoix Inc.	48	9 600 \$
CFRQ Inc. - Secteur Portneuf	0	- \$
CFRQ Inc. - Secteur Québec-Montmorency	0	- \$
CFRQ Inc. - Secteur Charlevoix	0	- \$
GestiBoa Inc. - Secteur Portneuf	0	- \$
GestiBoa Inc. - Secteur Charlevoix	0	- \$
<b>Total</b>	<b>122</b>	<b>24 400 \$</b>

## Bilan financier 2022-2023

		Budget 2022-2023	Réel 31 mars 2023	Différence
<b>Produits</b>	Contribution MRNF PAMVFP	1 423 100 \$	1 606 737 \$	183 637 \$
	Contribution MRNF Subvention 2021	805 000 \$	805 000 \$	- \$
	Contribution de l'industrie	300 000 \$	344 611 \$	44 611 \$
	Contribution du MRNF (Stratégie mob. proprios)	15 000 \$	15 000 \$	- \$
	Revenus vérification opérationnelle PAMVFP	- \$	790 \$	790 \$
	Revenus vérification opérationnelle Subvention 2021	- \$	\$	\$
	Revenus divers	- \$	1 054 \$	1 054 \$
	Revenus d'intérêts caisse PAMVFP	- \$	7 775 \$	7 775 \$
	Revenus d'intérêts caisse SA	- \$	5 243 \$	5 243 \$
	<b>Total des produits</b>	<b>2 543 100 \$</b>	<b>2 786 210 \$</b>	<b>243 110 \$</b>
	Surplus exercice précédent (incl. Fonds roulement 60 000 \$) <sup>1</sup>	245 321 \$	129 036 \$	(116 285) \$
	<b>Total</b>	<b>2 788 421 \$</b>	<b>2 915 246 \$</b>	<b>126 825 \$</b>
<b>Charges</b>	Programme PAMVFP	1 493 528 \$	1 540 364 \$	(46 836) \$
	Programme Subvention 2021	769 221 \$	769 714 \$	(493) \$
	<b>Sous-total</b>	<b>2 262 749 \$</b>	<b>2 310 078 \$</b>	<b>(47 329) \$</b>
<b>Mandats divers</b>	Stratégie production bois	20 016 \$	7 726 \$	12 290 \$
	Stratégie mobilisation proprios	15 000 \$	- \$	15 000 \$
	Stratégie transfert connaissances (SPFRQ)	7 500 \$	1 537 \$	5 963 \$
	Stratégie transfert connaissances (VC)	30 000 \$	24 400 \$	5 600 \$
	Réserve contribution industries -Proj. Spé.	50 000 \$	46 000 \$	4 000 \$
	PAMVFP gestion 5 % pr Subvention 2021	38 330 \$	- \$	38 330 \$
	<b>Sous-total</b>	<b>160 846 \$</b>	<b>79 663 \$</b>	<b>81 183 \$</b>
<b>Fonctionnement AFPQ 03</b>	Salaires et avantages sociaux	240 533 \$	238 386 \$	2 146 \$
	CNESST	80 \$	65 \$	15 \$
	Frais déplacement/représentation	11 050 \$	11 145 \$	(95) \$
	Formation	408 \$	278 \$	130 \$
	Fournitures et frais bureau	4 575 \$	6 202 \$	(1 627) \$
	Loyer	17 650 \$	19 695 \$	(2 045) \$
	Taxes, licences, permis	850 \$	769 \$	81 \$
	Télécommunications	4 200 \$	3 890 \$	310 \$
	Publicités et promotions	125 \$	107 \$	18 \$
	Services informatiques	16 880 \$	9 260 \$	7 620 \$
	Services divers	125 \$	- \$	125 \$
	Honoraires professionnels	4 600 \$	4 246 \$	354 \$
	Assurances	3 500 \$	3 423 \$	77 \$
	Frais de banque	250 \$	153 \$	97 \$
	<b>Sous-total</b>	<b>304 826 \$</b>	<b>297 618 \$</b>	<b>7 207 \$</b>
	<b>Total des charges</b>	<b>2 788 421 \$</b>	<b>2 687 359 \$</b>	<b>41 062 \$</b>
	<b>Différence</b>	<b>- \$</b>	<b>227 887 \$</b>	<b>Surplus brut</b>
1 Le surplus est celui indiqué dans les États financiers au 31 mars 2022		Fonds de roulement	60 000 \$	
2 Le surplus est estimé			<b>167 887 \$</b>	<b>Surplus net</b>

## Frais de coordination et de concertation %

Budget	Réel
10,9	10,2

## Prévision budgétaire 2023-2024

		Budget 2023-2024	Comparatif 2022-2023
<b>Produits</b>	Contribution MRNF PAMVFP	1 450 800 \$	1 606 737 \$
	Contribution MRNF Stratégie mob. Proprios	- \$	15 000 \$
	Contribution MRNF Subvention 2021	529 000 \$	805 000 \$
	Contribution de l'industrie <sup>1</sup>	300 000 \$	344 611 \$
	Revenus vérification opérationnelle	- \$	790 \$
	Revenus d'intérêts caisse PAMVFP	- \$	7 775 \$
	Revenus d'intérêts caisse Subvention 2021	- \$	5 243 \$
	Revenus divers	- \$	1 054 \$
	<u>Surplus de l'exercice précédent <sup>2</sup> inclus :</u>	227 887 \$	129 036 \$
	Affectation int - Réapprov. Fonds ind.	46 000 \$	
	Affectation int - Fonds industriels	4 000 \$	
	Affectation int - Intérêts Subvention 2021	4 750 \$	
	Affectation int - Stratégie mob. bois	12 290 \$	
	Affectation int - Stratégie mob. proprios	15 000 \$	
	Affectation int - PAMVFP (2GA-2021)	15 540 \$	
	Affectation int - Divers	70 307 \$	
	Fonds de roulement	60 000 \$	
	Surplus réel (excluant fonds de roulement)	167 887 \$	
	<b>Total des produits</b>	<b>2 507 687 \$</b>	<b>2 915 246 \$</b>
<b>Charges</b>	Programme PAMVFP	1 451 000 \$	1 540 364 \$
	Affectation interne (2GA-2021)	15 540 \$	- \$
	Programme Subvention 2021	503 810 \$	769 714 \$
	Programme Subvention 2021 (intérêt réinvesti)	4 750 \$	- \$
	PAMVFP frais gestion 5 % pour Subvention 2021	25 428 \$	- \$
	<b>Sous-total</b>	<b>2 000 528 \$</b>	<b>2 310 078 \$</b>
<b>Mandats divers</b>	Stratégie production de bois	12 290 \$	7 726 \$
	Stratégie mobilisation proprios	15 000 \$	- \$
	Réserve contributions industries - Projet spéciaux	50 000 \$	46 000 \$
	Stratégie transfert connaissances (SPFRQ)	7 500 \$	1 537 \$
	Stratégie transfert connaissances (VC)	30 000 \$	24 400 \$
	<b>Sous-total</b>	<b>114 790 \$</b>	<b>79 663 \$</b>
<b>Fonctionnement AFPQ 03</b>	Salaires et avantages sociaux	266 717 \$	238 386 \$
	CNESST	70 \$	65 \$
	Frais déplacement/représentation	8 900 \$	11 145 \$
	Formation	300 \$	278 \$
	Fournitures et frais de bureau	5 600 \$	6 202 \$
	Loyer	20 350 \$	19 695 \$
	Taxes, licences, permis	500 \$	769 \$
	Télécommunications	4 000 \$	3 890 \$
	Publicités et promotions	125 \$	107 \$
	Services informatiques	14 607 \$	9 259 \$
	Honoraires professionnels	7 250 \$	4 246 \$
	Assurances	3 800 \$	3 423 \$
	Frais banque	150 \$	153 \$
	<b>Sous-total</b>	<b>332 369 \$</b>	<b>297 618 \$</b>
	<b>Fonds de roulement</b>	<b>60 000 \$</b>	<b>60 000 \$</b>
	<b>Total des charges</b>	<b>2 507 687 \$</b>	<b>2 747 359 \$</b>
	<b>Surplus net estimé</b>	<b>- \$</b>	<b>167 887 \$</b>

<sup>1</sup> La contribution sera évaluée périodiquement afin de remettre de l'argent dans le PAMVFP.

<sup>2</sup> Surplus estimé au 31 mars 2022

## Activités 2023-2024

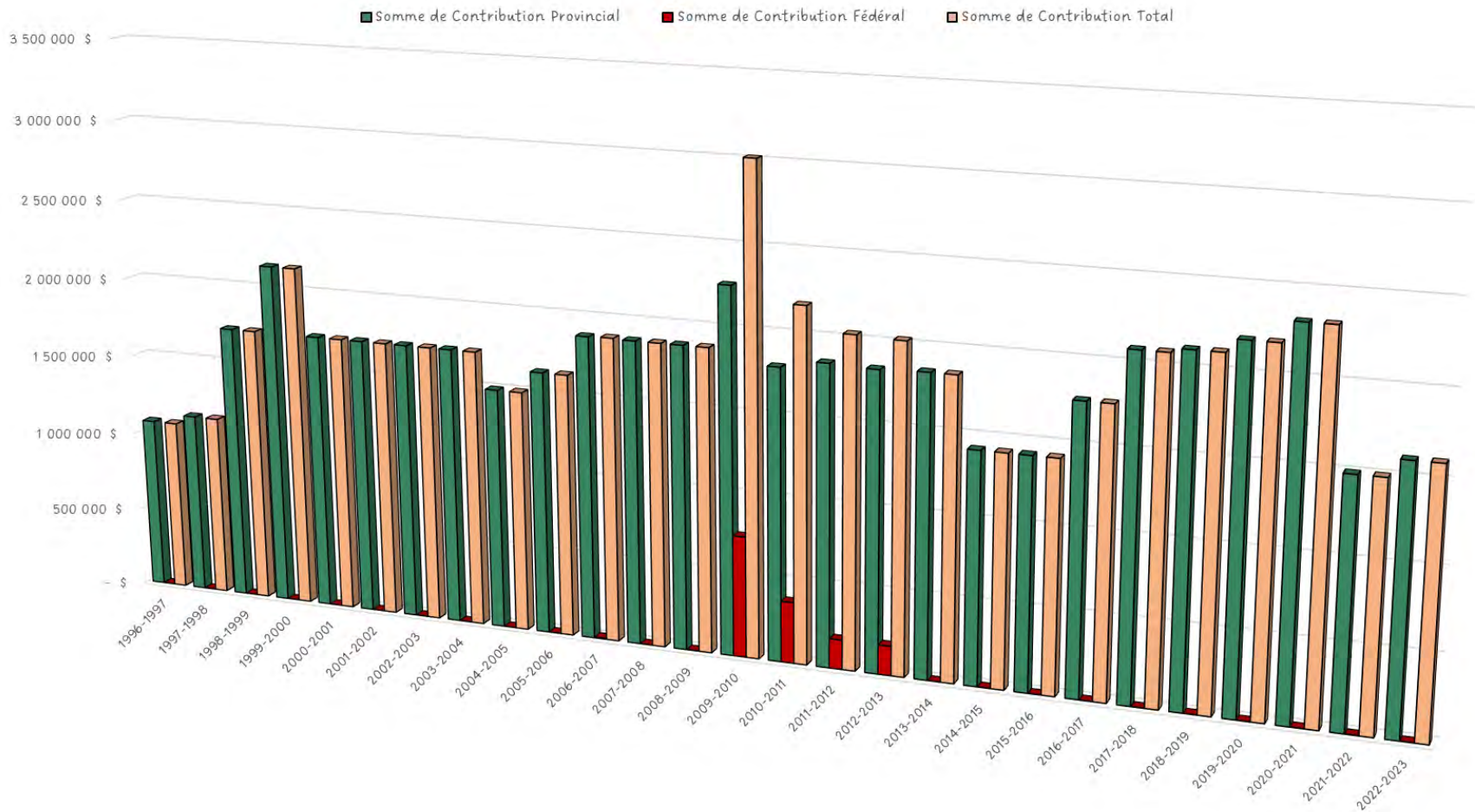
Pour la prochaine saison, les activités de l'Agence Québec 03 se concentreront principalement sur les sujets suivants :

- ↳ La promotion, la livraison et la vérification opérationnelle des programmes d'aide financière pour la forêt privée.
- ↳ Amorcer la mise à jour de notre PPVM.
- ↳ Stratégie de mobilisation des propriétaires à la récolte de bois de la forêt privée région 03.
- ↳ Faire le suivi des contributions du gouvernement du Québec (2023-2024).
- ↳ Le traitement « rapide » des réclamations des conseillers forestiers accrédités.
- ↳ La récupération des contributions financières des titulaires de permis d'usine de transformation du bois qui sont dues à l'Agence Québec 03, et ce, dans un souci d'équité envers ceux qui contribuent conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*.
- ↳ Continuer la mise à jour du logiciel SIGGA 2.0 et mettre en place la nouvelle plateforme.
- ↳ La validation des critères de performance de nos conseillers forestiers, afin d'établir un bulletin annuel en fin de saison.
- ↳ La participation à diverses tables de travail provinciales (Ministère, Agences) et régionales (CMQ, Stratégie régionale de production de bois, PRMHH, etc.).
- ↳ Le suivi de l'atteinte de nos objectifs fixés dans les Plans d'action 2023-2024.
- ↳ La planification des activités de pulvérisation de la TBE en 2024.
- ↳ Le transfert de connaissances auprès des propriétaires de boisés privés.
- ↳ Faire le suivi auprès des MRC et municipalités de notre territoire concernant l'adoption de la catégorie des immeubles forestiers lors de l'adoption de leur rôle d'évaluation.

## Historique de l'Agence Québec 03

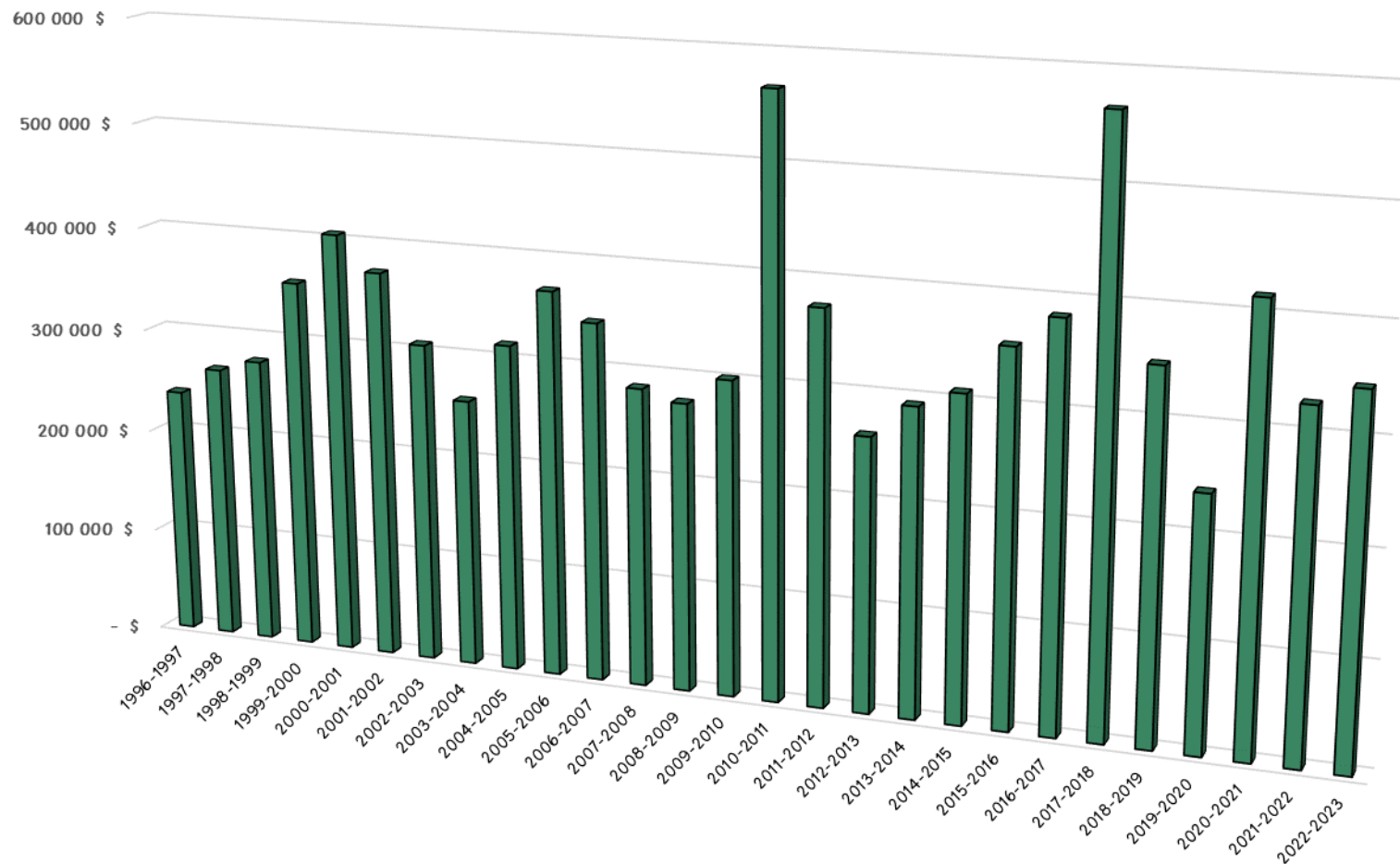
### Contribution du gouvernement

Depuis 1996, un total de 49 264 017 \$ a été investi sur notre territoire par le gouvernement provincial et fédéral.



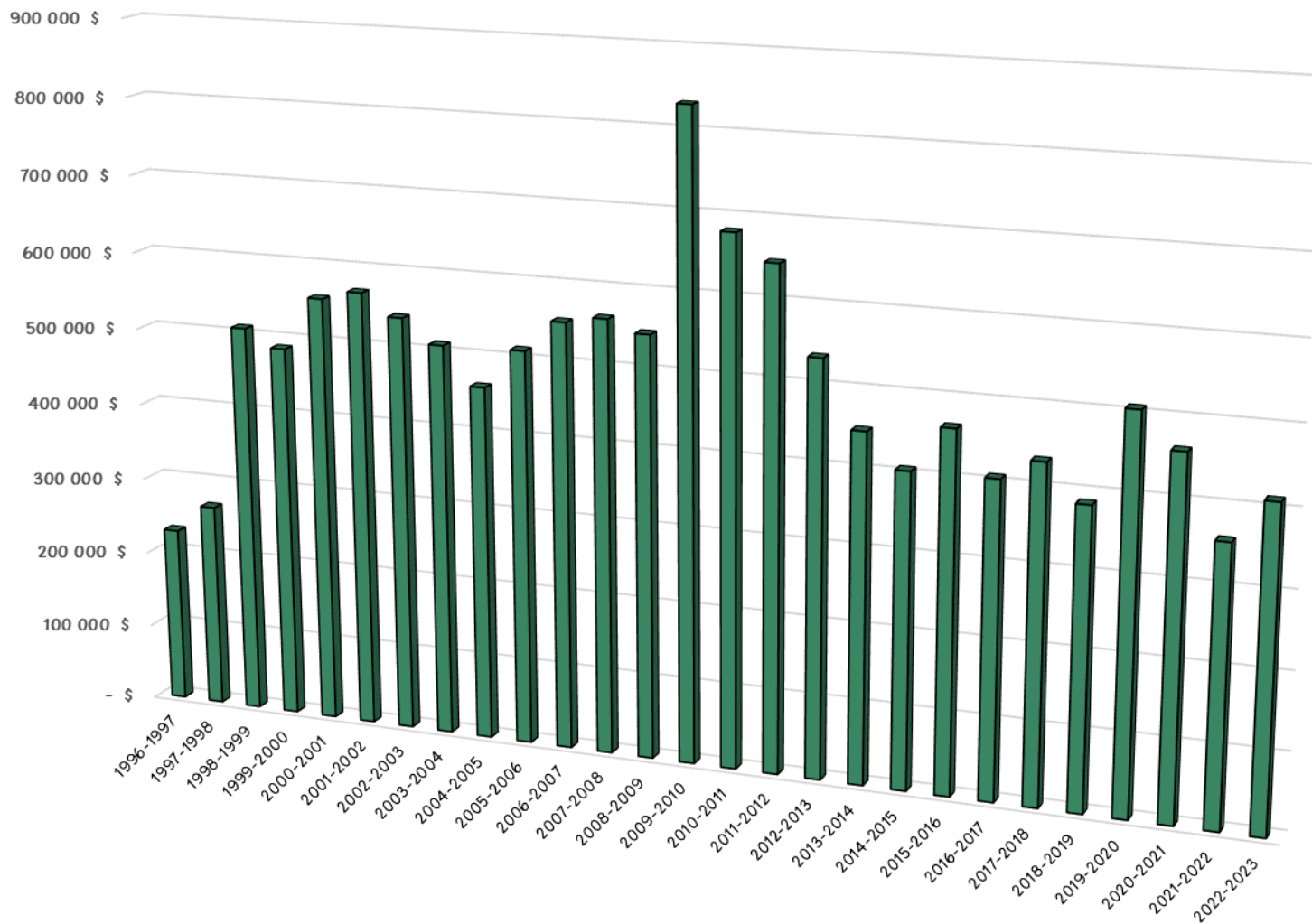
### Contribution des industriels

Depuis 1996, un total de 9 146 724 \$ a été investi sur notre territoire grâce aux contributions des titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois. Il est à noter que cette contribution est variable annuellement, puisqu'elle est en fonction des volumes achetés et que le taux de cotisation a évolué dans le temps. En 2022-2023, ce taux provincial était de 1 \$/m<sup>3</sup> acheté sur le territoire privé.



### Contribution des producteurs forestiers

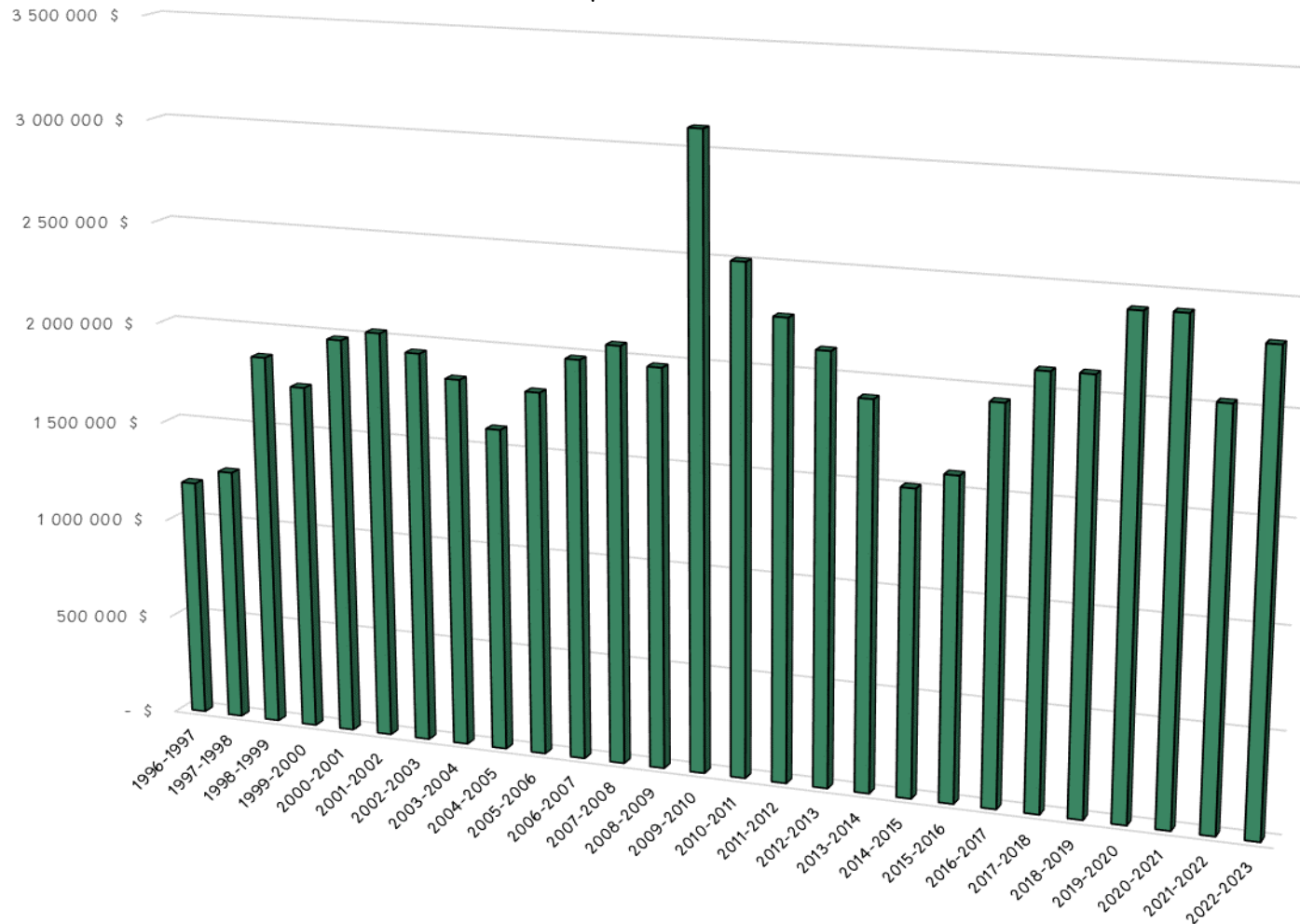
Depuis 1996, la valeur totale calculée de la contribution des producteurs forestiers est de 13 282 878 \$. De ce montant, la participation aux divers programmes d'aide financière équivaut à 11 509 616 \$ et 1 773 262 \$ provient de contribution au Fonds d'aménagement forestier.





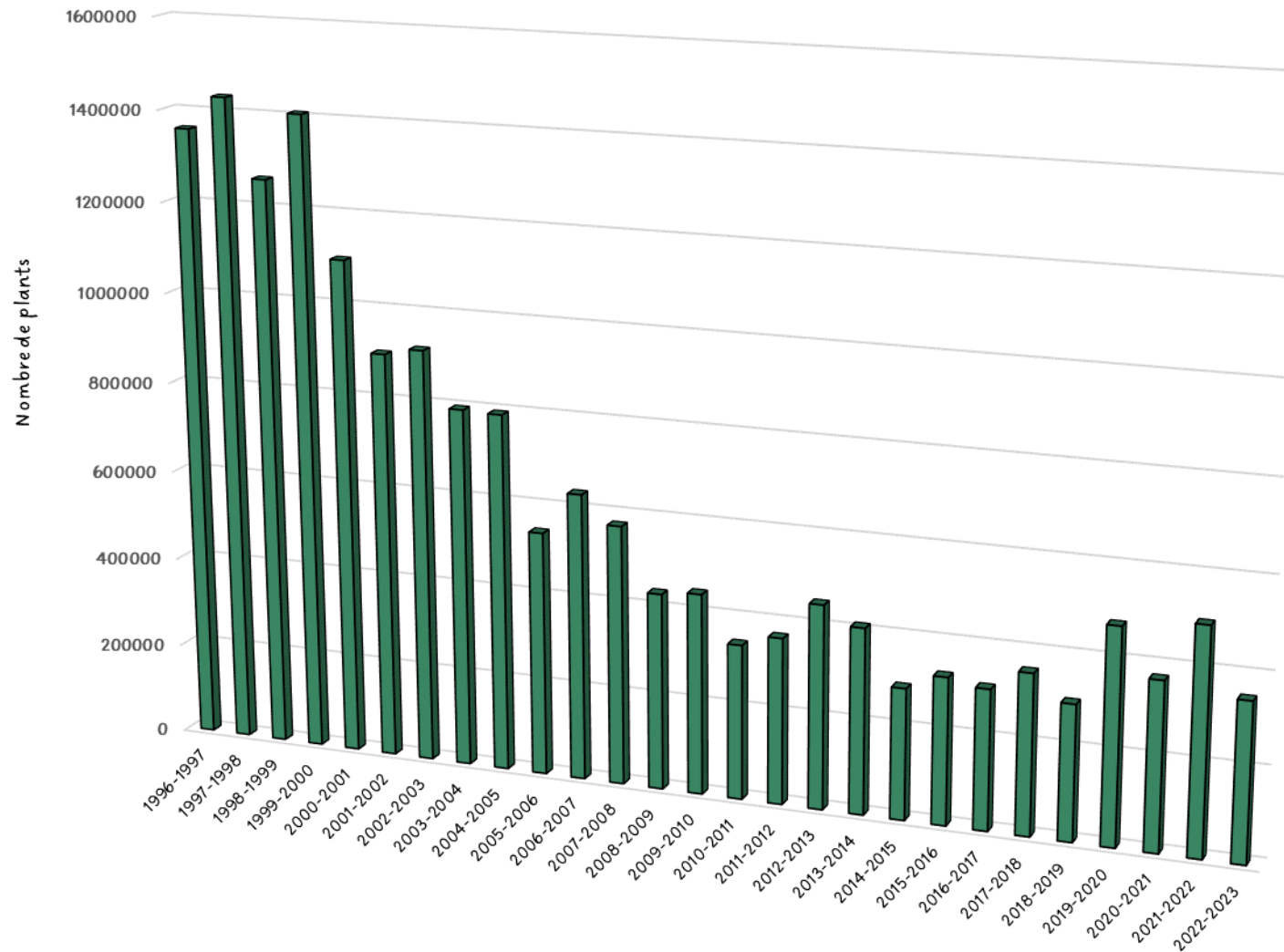
### Investissement sur le terrain

Au total, **53 574 298 \$** qui ont été investis sur le terrain. Si l'on inclut la valeur calculée de la contribution des producteurs forestiers (participation aux programmes d'aide), nous nous retrouvons avec une valeur totale de **66 857 176 \$** investi par l'ensemble des partenaires de la forêt privée. La proportion investie sur le terrain des budgets alloués aux programmes d'aide est variable selon le niveau de contribution de chacun des partenaires.



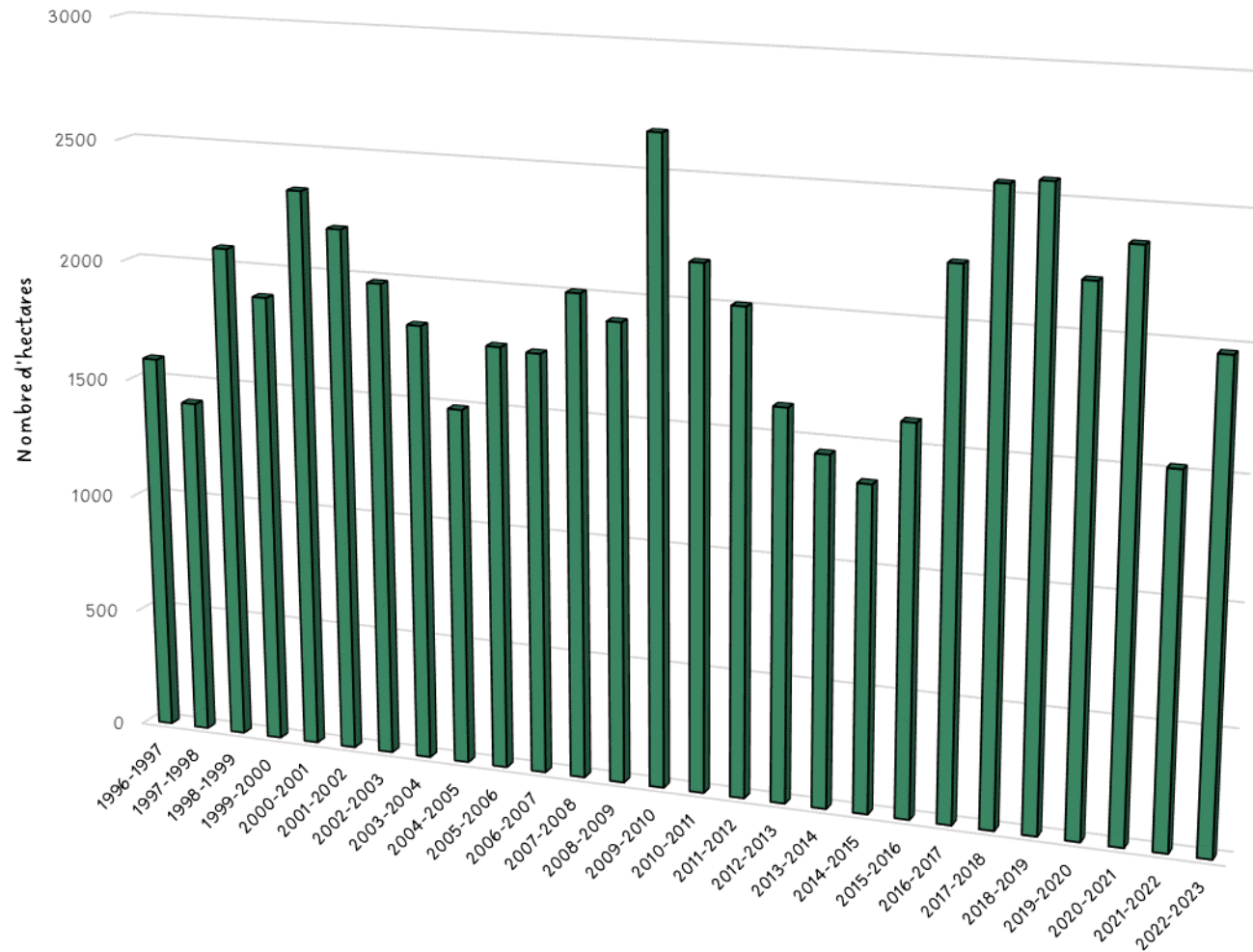
## Quantité de plants reboisés

Ce sont 17 432 121 plants qui ont été mis en terre depuis 1996. En 2022-2023 c'est près de 349 571 plants qui ont été reboisés.



## Traitements sylvicoles

En tout, 52 502 hectares de travaux sylvicoles (tout type de travaux confondus) ont été réalisés depuis la création de l'Agence Québec 03.



## Travaux d'éducation de peuplement

Un total de 29 572 hectares, en travaux d'éducation de peuplement, ont été réalisés sur le territoire de l'Agence Québec 03, depuis 1996.

